

LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE DROIT



20

18

20

26

LA SID

ÉDITORIAL

La Société internationale de droit est une société savante à but juridique. Elle concourt d'une part à la juridicisation de la Société internationale et d'autre part à la socialisation du droit à l'échelle internationale pour une Société internationale de droit (villégiature juridique), en tant que gage de la paix et de la sécurité internationale.

Elle est une œuvre sociale et de société, d'intérêt public, qui agissant sur le droit et en dehors, travaille à la recherche, l'identification, la contextualisation, la consolidation et la pérennité des acquis juridiques par la vulgarisation.

A l'aune des incohérences normatives procédant de la subjectivation dénaturante du droit - vectrice de conflits et d'insécurité -, le retour au droit se voulait tributaire de l'urgence de la pensée pour la sauvegarde, le maintien, la stabilité et l'équilibre juridique. D'où l'engagement de la Société internationale de droit en faveur de l'épuration et de la purification normative, en faisant usage des filtres adaptés ; de l'authenticité par l'authentification du droit posé ; de l'éradication des pathologies juridiques ; du dépassement des paradoxes normatifs, pour une quête du droit, dans le droit, par le droit et pour le droit.

Ceci passe nécessairement par un processus de découverte des normes ignorées ; d'assainissement du paysage normatif ; de réforme et d'interpénétration des systèmes normatifs ; de censure et d'amélioration à travers la normalisation de l'anorme ; le comblement des apories et insuffisances normatives ; le recyclage et la viabilisation des normes en désuétude ou reléguées, la détection, la mise en quarantaine et la délectation des virus et pathologies juridiques en vue de leur destruction.

 **Dr. Ravel Benny DJIELON MOUTCHEU**
Président



Dr DJIELON MOUTCHEU
Ravel Benny
Ph.D. en Droit public

*Président de la Société
internationale de droit*

*Membre de l'observatoire de
l'agenda 2030 des Nations
Unies*

SOMMAIRE

VITRINE DE LA SID	04
NOS VALEURS	05
NOS MISSIONS	06
NOS RÉALISATIONS	07
LE PROJET PRIX DU MEILLEUR ÉCRIT JURIDIQUE: LE VOLET OHADA	07
LE PROJET PRIX DU MEILLEUR ÉCRIT JURIDIQUE: LE VOLET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	15
LE DEVENIR DE NOS LAURÉATS	17
NOS OBJECTIFS ATTEINTS	18
NOTRE STRATÉGIE POUR LE FUTUR	19
NOTRE EQUIPE	20
LA DIRECTION SCIENTIFIQUE	20
L'EXECUTIF	23
NOS PARTENAIRES	25

VITRINE DE LA SID

Société Internationale de Droit (SID)

Association de droit camerounais
constituée le 13 février 2022

Ambition :

Extension progressive à l'international

Récépissé :

N°00001194/RDA/J06/SAAJP/BAPP du 18
juillet 2024

Devise :

Liberté – Egalité – Légalité

Site :

[https://societe-internationale-de-
droit.com](https://societe-internationale-de-droit.com)

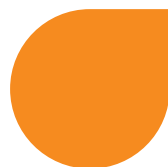
En 2018, naquit une initiative à l'Université de Dschang au Cameroun. Il s'agissait du Prix du meilleur article OHADA à l'attention des camerounais. Cependant, les manifestations d'intérêt incitaient à ouvrir cette compétition à l'international. Après l'organisation de trois (3) éditions de ce prix, nous décidâmes de mettre sur pied une organisation regroupant les juristes des 4 coins du globe afin de réaliser des projets d'émulation scientifique au-delà du Prix du meilleur écrit OHADA.

Ayant pu fidéliser nos nombreux partenaires techniques, financiers et institutionnels, nos ambitions ont également été revues à la hausse.

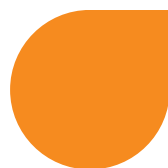
En 2024, le prix du meilleur écrit - volet propriété intellectuelle a été lancé.

L'innovation et la plus-value à la société nous incitent à ne point nous arrêter en plein chemin. La prochaine décennie est celle de la pérennisation de nos activités traditionnelles et celle de la réalisation de nouveaux projets.

NOS VALEURS



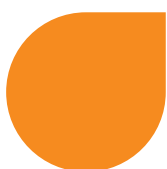
• HUMILITÉ



• RESPECT



• HONNÊTETÉ



• INTÉGRITÉ



• FIABILITÉ



NOS MISSIONS

Dans le cadre de ses missions d'intérêt général axées sur le domaine juridique, l'Association se propose notamment :

- De promouvoir le droit et le développement économique;
- D'aider et d'accompagner les projets à connotation juridique;
- D'initier et d'accompagner les projets scientifiques en rapport avec la culture juridique;
- D'établir les relations entre les institutions de formation et établissements où est pratiqué le droit;
- D'organiser et de participer aux manifestations et rencontres scientifiques;
- De soutenir la recherche dans ses multiples aspects;
- De diffuser les travaux et manifestations scientifiques;
- De contribuer au débat sur les problématiques actuelles du droit;
- D'offrir une expertise pluridisciplinaire aux personnes privées et publiques ayant recours à l'Association.

NOS RÉALISATIONS

LE PRIX DU MEILLEUR ECRIT JURIDIQUE - LE VOLET OHADA

- SEPT ÉDITIONS RÉUSSIES
- UNE ÉDITION EN COURS

C'est un projet porté sur les fonds baptismaux en 2018.

Il vise à structurer des idées novatrices en droit des affaires OHADA.

Nous avons pour ambition de constituer un vivier de chercheurs et d'experts en droit des affaires OHADA, afin que ces derniers puissent mettre leur expertise au service des entreprises, organismes et organisations régionales et internationales spécialisées en droit des affaires.



LE PRIX DU MEILLEUR ARTICLE OHADA 2018

Meilleur article national



Dr Mathias M. CHOUDJEM

LAUREATS

T. Dhuamel TIETSIA , Mathias M. CHOUDJEM , T. Stella VOGA et T. Géraldine TEAJIO

Article : *L'éthique en droit OHADA. Étude à la lumière de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (AUSCGIE)*

Meilleur article étranger

LAUREATS

Issifou Komlanvi AGBAM & Hodabalo Bidjaréou MOUZOU

Article : *L'Ethique dans l'arbitrage OHADA : étude à la lumière du nouvel Acte Uniforme relatif au droit de l'Arbitrage et du nouveau Règlement d'Arbitrage de la CCJA*



M. Hodabalo Bidjaréou MOUZOU



Dr Issifou Komlanvi AGBAM

LE PRIX DU MEILLEUR ARTICLE OHADA 2019

LAUREAT

1^{er} : Monsieur Yacouba-Sylla KOITA

Article : *La médiation ou le Blivet du droit OHADA*



Dr Yacouba-Sylla KOITA

LE PRIX DU MEILLEUR ARTICLE OHADA 2020

LAUREATS

1^{er} : Monsieur Qowiyou
FASSASSI

Article : *La crise de
normativité dans la
protection du consommateur
OHADA*

2^e : Monsieur Dessa-nin
Ewèdew AWESSO

Article : *IA, blockchain et
procédures collectives en
droit ohada : Un triptyque
qui fait rêver d'un droit
ohada « augmenté »*

3^e exæquo : Monsieur
Valentin Vidjannagni
Videhome KPAKO

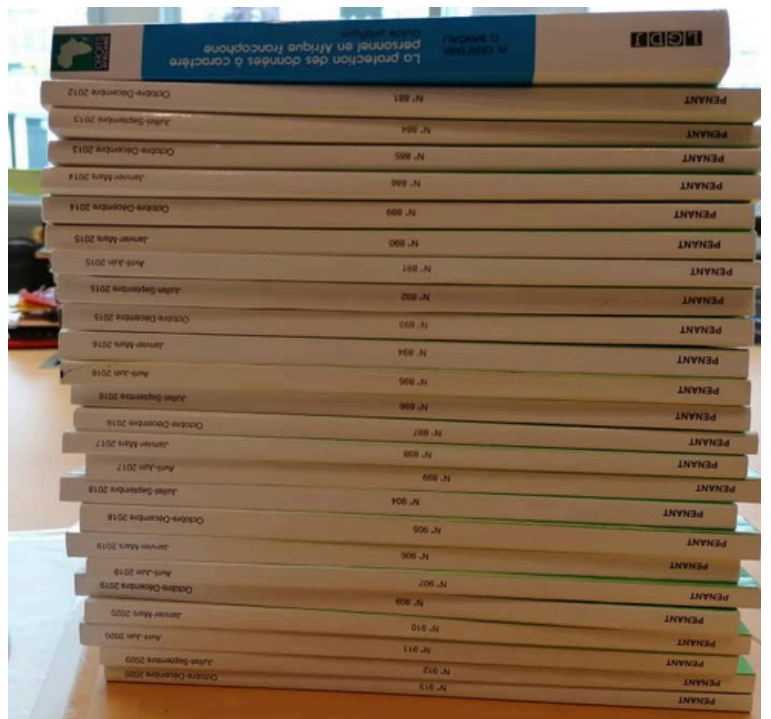
Article : *L'arbitrage des
litiges de consommation*

3^e exæquo: Monsieur Elysée
Tolnan NGARO

Article : *L'exigence de
dématérialisation des
procédures devant la CCJA de
l'OHADA*



M. Qowiyou FASSASSI



LE PRIX DU MEILLEUR ECRIT OHADA 2021

LAUREATS

CATEGORIE MEILLEUR ARTICLE

1^{er} : Monsieur Douty Abib TRAORÉ
Article : Du Code vert aux normes vertes : Quel modèle d'intégration de la RSE en droit OHADA pour un taux d'investissement toujours en croissance ?

2^e : Messieurs Pouguinimpo SAMBIANI & Mohamed Abdoul Aziz SITA

Article : L'OHADA et la ZLECAF

3^e : Monsieur Youbi Bouhari MARÉ
Article : La protection des intérêts des parties en cas de cession d'une entreprise en difficulté



M. Douty Abib TRAORÉ, au milieu de deux participantes à la cérémonie.



Me Minassou Samuel Ayodélé AHOUNOU, au milieu de la photo.
A gauche Dr Jairus AGOSSADOU, à droite Me Olga ANASSIDE.

CATEGORIE MEILLEUR COMMENTAIRE DE DECISIONS DE JUSTICE

1^{er} : Monsieur Minassou Samuel Ayodélé AHOUNOU

Commentaire d'arrêt : La fin des entreprises publiques et de leur immunité en droit OHADA

2^e : Monsieur Drissa Mamadou COULIBALY

Commentaire d'arrêt : CCJA N°168-2020 du 14 mai 2020

LE PRIX DU MEILLEUR ECRIT OHADA 2022

LAUREATS

1^{er} : Monsieur Thierry Donald Abinibola TOBOSSI & Monsieur Cyrille Sèmako LIGAN

Article : « Le formalisme en droit OHADA de la médiation : entre retrait et mesure »

2^e : Madame Woyénitihoun Carine Pamela KOLEGBE

Article : « Le pacte comissoire en droit OHADA : garantie efficace de recouvrement ou mirage ? »

3^e : Monsieur Tchiri-Issar Romaric Jo BATANATA

Article : « Le pacte comissoire, garantie efficace du créancier »

CATEGORIE MEILLEUR ARTICLE



M. Thierry Donald Abinibola TOBOSSI recevant le prix des mains de Madame Edith COULIBALY.

CATEGORIE MEILLEUR COMMENTAIRE DE DECISIONS DE JUSTICE

1^{er} : Monsieur Morayo Abass Wassy OLAGBADA & Madame Celza E. Ariane DADAGLO

Commentaire d'arrêt : « La prééminence de la volonté des parties et la constitution du tribunal dans l'arbitrage institutionnel Ohada »

2^e : Monsieur Hermann SANKARA

Commentaire d'arrêt : « La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage est une véritable juridiction de cassation »

3^e : Monsieur Stylain Dini Leven GOMA

Commentaire d'arrêt : « Prééminence de la volonté des parties dans le choix du nombre des arbitres »



A gauche, Me Morayo Abass Wassy OLAGBADA
Au milieu, Mme Celza E. Ariane DADAGLO
A droite Dr Jaïrus AGOSSADOU.

LE PRIX DU MEILLEUR ECRIT OHADA 2023

LAUREATS

CATEGORIE MEILLEUR ARTICLE

1^{er} : Monsieur Cheikh Saad Bouh THIAM,

Article : « La contractualisation du droit des sociétés commerciales OHADA : une cure de jouvence au goût d'inachevé »

2^{ème} : Mahougbé Odric HOUNDEKON,

Article : « Le financement des sociétés à petit budget en droit OHADA à l'aune de la contractualisation du droit des sociétés commerciales »

3^{ème} : Mahunan Rodrigue DAVAKAN,

Article : « L'autonomie de la volonté face à l'impérativité du droit OHADA des sociétés commerciales : l'articulation en question »



De gauche à droite: Me Mahunan Rodrigue DAVAKAN, Dr KPAKO Valentin, M. Mahougbé Odric HOUNDEKON et Dr Jaïrus AGOSSADOU.

CATEGORIE MEILLEUR COMMENTAIRE DE DECISIONS DE JUSTICE

1^{er} : Monsieur Fernand JOEMOU PATIO,

Commentaire d'arrêt : « Clôture réputée contradictoire de compte courant : la CCJA maintient le cap »



De gauche à droite: Prof. Henri-Désiré MODI KOKO BEBEY, Prof. André AKAM AKAM et Dr Fernand JOEMOU PATIO.



LE PRIX DU MEILLEUR ECRIT OHADA 2024

LAUREATS

Catégorie Meilleur article

1er : Monsieur Ayola Taiwo
ONIONKITON

Article : « Le bel avenir de l'immunité d'exécution des personnes publiques en droit OHADA »



De gauche à droite: Dr Jaiirus AGOSSADOU, Me Ayola Taiwo ONIONKITON et Me Spéro QUENUM.

2ème : Madame Noëlle Eldaa KAM LOWE

Article : « L'avenir de l'immunité d'exécution après la révision de l'AUPSRVE : entre promesses d'effectivité et défis de mise en œuvre »



Remise de prix à Mme Noëlle Eldaa KAM LOWE par Me Emmanuel MASSODA du cabinet CHAZAI-WAMBA

Catégorie Meilleur commentaire de décision de justice

Lauréate : Madame Sèïmi
Miriam Gradice TAMEGNON

Commentaire d'arrêt : « La rigueur de la CCJA face à la propriété contestée : entre protection des tiers et orthodoxie procédurale »



De gauche à droite: Dr Jaiirus AGOSSADOU, Mme Sèïmi Miriam Gradice TAMEGNON et Me Aurore ATCHADE.

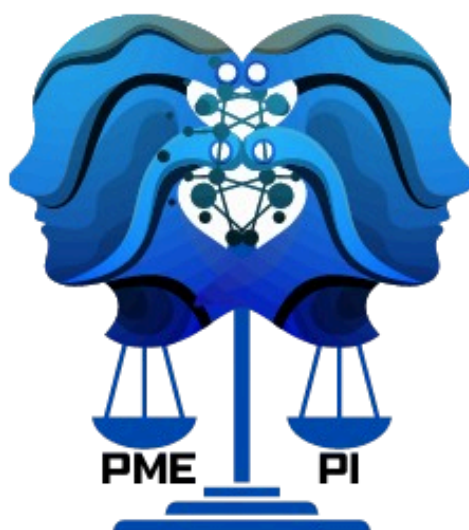
LE PRIX DU MEILLEUR ECRIT JURIDIQUE

LE VOLET PROPRIETE INTELLECTUELLE

C'est un projet porté sur les fonds baptismaux en 2024.

Il vise à structurer des idées novatrices en droit de la propriété intellectuelle.

Nous avons pour ambition de constituer un vivier de chercheurs et d'experts en droit de la propriété intellectuelle, afin que ces derniers puissent mettre leur expertise au service des entreprises, organismes et organisations régionales et internationales spécialisées en droit de la propriété intellectuelle.



LE PRIX DU MEILLEUR ECRIT JURIDIQUE -VOLET PROPRIETE INTELLECTUELLE 2024

LAUREATS

1^{er} : Mahunan Rodrigue DAVAKAN,

Article : « Passions et crispations autour de l'autorat électronique : le droit d'auteur à venir ou l'avenir du droit d'auteur »

2^e : Monsieur Sètonджи Coffi Doria DAKO

Article : « L'intelligence artificielle et le statut de créateur »



De gauche à droite: En 3e position, Me Mahunan Rodrigue DAVAKAN et en 6e position, M. Sètonджи Coffi Doria DAKO.

LE DEVENIR DE NOS LAURÉATS

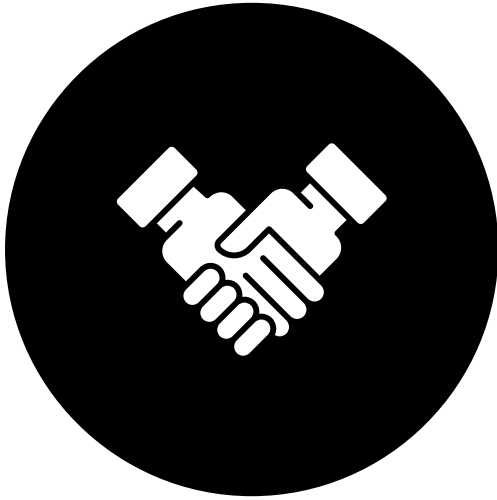
- Certains sont devenus des docteurs en droit (M. Issifou AGBAM, M. Valentin KPAKO, M. Mathias Maurel CHOUDJEM, M. Dessanin Ewèdew Thierry AWESSO, M. Cyrille Sèmako LIGAN, M. Fernand JOEMOU PATIO, M. Yacouba-Sylla KOITA, M. Youbi Bouhari MARÉ et M. Elysée Tolnan NGARO). Certains sont déjà enseignants dans des universités.
- Plusieurs sont doctorants en droit (Mme Geraldine TEAJIO TSAGUE, M. Hodabalo MOUZOU, M. Qowiyou FASSASSI, M. Cheikh Saad Bouh THIAM, M. Mahougbé Odric HOUNDEKON, M. Mahunan Rodrigue DAVAKAN, Mme Noëlle Eldaa KAM LOWE...).
- Certains sont magistrats ou auditeurs de justice (M. Valentin KPAKO, Mme. Woyénitihoun Carine Pamela KOLEGBE et Mme. Celza E. Ariane DADAGLO).
- D'autres sont des avocats ou à l'école du barreau (M. Mathias M. CHOUDJEM, M. Minassou Samuel Ayodélé AHOUNOU, M. Morayo Abass Wassy OLAGBADA, M. Hermann SANKARA, M. Mahunan Rodrigue DAVAKAN, M. Ayola Taiwo ONIONKITON, M. Pouguinimpo SAMBIANI et M. Mohamed Abdoul Aziz SITA).
- Certains travaillent dans des projets de promotion des droits humains et de développement économique (T. Stella VOGA et Mahougbé Odric HOUNDEKON).
- D'autres ont créé des entreprises de conseil d'accompagnement et de formation (M. Douty Abib TRAORÉ).
- D'aucuns sont devenus arbitre ou médiateur (M. Thierry Donald Abinibola TOBOSSI).
- Certains travaillent dans la haute fonction publique étatique (M. Tchiri-Issar Romaric Jo BATANATA, M. Hodabalo MOUZOU et M. Sètonджи Coffi Doria DAKO)
- D'autres travaillent dans des entreprises en qualité de juriste (M. Stylain Dini Leven GOMA, Mme Sèimi Miriame Gradice TAMEGNON et M. Cheikh Saad Bouh THIAM).
- Certains ont intégré le bureau exécutif de la SID ou piloté des projets de la SID (M. Hodabalo MOUZOU, M. Qowiyou FASSASSI, M. Valentin KPAKO, M. Youbi Bouhari MARÉ).



LES CANDIDATS NON PRIMÉS

Plusieurs candidats à nos compétitions, quoique n'ayant pas été primés, ont connu des fortunes heureuses dans leur carrière professionnelle. Certains sont devenus des docteurs en droit, avocats, greffiers, magistrats... Certains ont adhéré à la société internationale de droit. Ces anciens candidats témoignent des exigences qualitatives de la SID qu'ils appliquent quotidiennement.

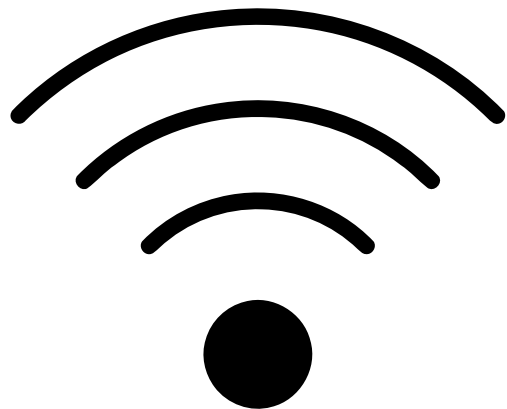
NOS OBJECTIFS ATTEINTS



- Diversification des partenaires
- Diversification des membres du jury et du comité scientifique de chaque compétition
- Confiance des membres de l'association
- Diffusion des opportunités et productions scientifiques
- Communication juridique
- Organisation des rencontres scientifiques
- Réduction de la fracture entre la théorie et la pratique
- Mise en relation des acteurs du droit
- Accessibilité de l'écrit juridique
- Rapprochement de la justice des justiciables
- Soutien à la recherche scientifique et à l'innovation juridique
- Débouchés pour nos lauréats et candidats

Présence sur internet :

- [Site web](#)
- [Facebook](#)
- [X](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)



NOTRE STRATÉGIE POUR LE FUTUR



01. Communication

Intensification de la communication autour de nos initiatives

02. Prospection

Recherche de projets et de financements

03. Partenariats

Renforcement des partenariats stratégiques

04. Développement

Mise sur pied de nouveaux projets

05. Implémentation

Mise sur pied de l'initiative jurispectacle

06. Organisation

Mise sur pied des *“legal summer camp”*

NOTRE ÉQUIPE

- Prof. André AKAM AKAM, Agrégé des facultés de droit, Doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Douala (Cameroun)
- Prof. Akodah AYEWOUDAN, Agrégé des facultés de droit (Togo)
- Prof. Georges DECOCQ, Professeur de droit des universités françaises, Secrétaire général de l'IDEF (France)
- Prof. Karounga DIAWARA, Professeur titulaire (Canada)
- Prof. Joseph Fifamin DJOGBÉNOU, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Prof. Joseph FOMETEU, Professeur Titulaire des universités (Cameroun)
- Prof. Hajer GUELDICH, Agrégée des facultés de droit (Tunisie)
- Prof. Yvette Rachel KALIEU ELONGO, Agrégée des facultés de droit, Professeur titulaire (Cameroun)
- Prof. Mayatta Ndiaye MBAYE, Professeur, Secrétaire permanent de l'OHADA (Sénégal)
- Prof. Barthelemy MERCADAL, Professeur de droit des universités françaises, Vice-président et ancien Secrétaire général de l'IDEF (France)
- Prof. Jacques MESTRE, Agrégé des facultés françaises de droit, Président de l'Association Française des Docteurs en Droit (France)
- Prof. Brusil METOU, Agrégée des facultés de droit (Cameroun)
- Prof. Henri-Désiré MODI KOKO BEBEY, Agrégé des facultés de droit (Cameroun)
- Prof. René NJEUFACK TEMGWA, Agrégé des facultés de droit, Professeur Titulaire, Université de Dschang (Cameroun)
- Prof. Paul-Gérard POUGOUÉ, Professeur émérite (Cameroun)

LA DIRECTION SCIENTIFIQUE

- Prof. Ibrahim David SALAMI, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Prof. Abdoulaye SOMA, Agrégé des facultés de droit (Burkina Faso)
- Prof. DASHACO John TAMBUTOH, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé 2 (Cameroun)
- Prof. Erik VAN DEN HAUTE, Professeur, Directeur du Centre de droit privé de l'Université libre de Bruxelles (Belgique)
- Dr Karel Osiris DOGUE, Docteur en droit des affaires, Directeur général de l'ERSUMA (Bénin)
- Dr Eméfa Valérie HOUANGNI, Docteur en droit, Directrice des Études, ERSUMA/OHADA (Bénin)
- Dr Yvon-Laurier NGOMBE, Docteur en droit, Avocat à la Cour d'appel de Paris, Président de l'Association pour la promotion de la propriété intellectuelle en Afrique (Congo)
- Me. Prosper AHOUNOU, Ancien bâtonnier du barreau du Bénin, Associé de la SCPA Ahounou & Chadaré (Bénin)
- Me. Aurélie CHAZAI, Avocat aux barreaux du Cameroun et de Paris, Associée Gérante (Cameroun)
- Me. Alain FÉNÉON, Avocat Honoraire, Arbitre. Médiateur International, Coéditeur du PENANT (France)
- Me. Tristan GIRARD-GAYMARD, Avocat associé au cabinet BruzzoDubucq (France)
- Me. Mamadou Ismaïla KONATÉ, Avocat, ancien Garde des Sceaux (Mali)
- Me. Jacques NYEMB, Avocat à la Cour (Cameroun)

- Prof. Robert ASSONTSA, Professeur Titulaire (Cameroun)
- Prof. Patrice Samuel Aristide BADJI, Agrégé des facultés de droit (Sénégal)
- Prof. Mamadou Bakaye DEMBELE, Agrégé des facultés de droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Prof. Wendkouni Judicaël DJIGUEMDÉ, Agrégé des facultés de droit (Burkina Faso)
- Prof. Michèle GRÉGOIRE, Professeure à la Faculté de Droit et de Criminologie de l'ULB, Avocate à la Cour de cassation (Belgique)
- Prof. Rolande KEUGONG NGUEKEN, Professeur titulaire (Cameroun)
- Prof. Patrick Juvet LOWÉ GNINTEDEM, Agrégé des facultés de droit, Université de Dschang (Cameroun)
- Prof. Séverine MENETREY, Professeure, Titulaire de la chaire de droit judiciaire à l'ULB (Luxembourg/Belgique)
- Prof. Hervé Magloire MONEBOULOU MINKADA, Agrégé des facultés de Droit (Cameroun)
- Prof. Souleymane TOÉ, Agrégé des facultés de droit, Professeur titulaire (Burkina Faso)
- Prof. Mouhamadou Sanni YAYA, Professeur à temps partiel à la section de droit civil de l'Université d'Ottawa (Bénin-Canada)
- Prof. Charlemagne DAGBEDJI, Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles, Avocat (Bénin-France)
- Prof. Falilou DIOP, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3 (Sénégal-France)
- Prof. Pascal ETAIN, Maître de conférences HDR à l'Université Paris-Dauphine (France)
- Prof. Ampah JOHNSON-ANSAH, Maître-assistant et Chef de Département de Droit privé à l'Université de Lomé (Togo)
- Prof. Iony RANDRIANIRINA, Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes (Madagascar - France)
- Dr Dramane Aguibou COULIBALY, Docteur en droit privé, enseignant chercheur (Mali)

- Dr Emmanuel DOUGLAS FOTSO, Docteur en droit, Président de LegiAfrica (Cameroun-France)
- Dr Nilce EKANDZI, Avocat au Barreau de Montréal, Docteur en droit, Chercheur associé au CEIPI et expert auprès de l'OMPI (Canada-France)
- Dr Edouard KITIO, Docteur en droit, Magistrat hors hiérarchie (Cameroun)
- Dr Christian Valdano KOJOUO, Docteur en droit privé de l'Université de Dschang (Cameroun)
- Dr Ousseni SAWADOGO, Docteur en droit privé de l'Université Thomas Sankara (Burkina Faso)
- M. Boureima SAWADOGO, Magistrat, Juriste référendaire à la CCJA (Burkina Faso)
- Me. Nicolin François Cédric ASSOGBA, Avocat au Barreau du Bénin, Associé de D2A Société Civile Professionnelle d'Avocats (Bénin)
- Me. André Russel BATOUM, Avocat au Barreau du Cameroun (Cameroun)
- Me. Enosch CHADARE, Avocat au barreau du Bénin, Associé de la SCPA Ahounou & Chadare (Bénin)
- Me. Cédric DUBUCQ, Avocat associé au cabinet BruzzoDubucq (France)
- Me. Jean-Jacques ESSOMBE, Avocat en droit bancaire et financier (Cameroun)
- Me. Raoul Placide HOUNGBEDJI, Avocat au barreau du Bénin, gérant de la SCPA 2H Conseils et Associés (Bénin)
- Me. Hasna LOUZE, Avocate au Barreau de Paris (France)
- Me. Jacques Jonathan NYEMB, Avocat au Barreau du Cameroun (Cameroun)
- Me. Mohaman Rabiou OUMAROU, Avocat-associé, SCPA KADRI LEGAL (Niger)
- Me. Amado Yoni, Avocat-associé, SCPA Legalis (Burkina Faso)
- M. Blaise AMOLO, Juriste d'affaires, cabinet Maître Epo and Mohamed (Cameroun)
- Mme Arlette BOCCOVI, Gérante du cabinet SIRE OHADA, Déléguée auprès du Secrétaire général pour l'Afrique de l'IDEF, Secrétaire générale et Rédactrice en chef de la Revue de Droit des Affaires Africain (RDAA) (Togo-France)
- M. David NYAMSI, Médiateur, Arbitre ICC-CMR I CIAC I CATO, Ancien Secrétaire général du Centre de Médiation et d'Arbitrage du GICAM (Cameroun)

LA DIRECTION SCIENTIFIQUE (NOUVELLES ADHÉSIONS)

● Prof. Adékoniyé Arsène-Joël ADELOUI, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

● Prof. Jean-Claude JAMES, Agrégé de Droit privé et de Sciences Criminelles, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université Omar BONGO de Libreville (Gabon)

● Prof. Achille SUNKAM KAMDEM, Agrégé of faculties of laws and Associate, Professor at the Faculty of Laws and Political Science of the University of Buea. (Cameroun)

● Dr Bachirou AMADOU ADAMOU, Enseignant-Chercheur, Avocat (Niger - France)

● Dr Boubacar AMADOU HASSANE, enseignant-chercheur, Directeur de la législation (Niger)

● Dr Francis-Olivier Nowoayé AGBOKA (Togo)

● Dr Achille André NGWANZA, Arbitre, Docteur en droit privé, Associé JUS AFRICA, Ancien Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Coordonnateur du Certificat en arbitrage OHADA de l'ERSUMA (Cameroun, France)

● Dr Dieudonné PIIH, Auteur, Directeur de recouvrement, Formateur (Cameroun)

● M. Martin Bossier OYONO NDOUTOUMOU, Magistrat (Gabon)

● Me Kelly GOUNOU, Avocate (Cameroun)

● M. Amara Abdoulaye TOURE, Juriste de banque (Mali)

L'EXECUTIF



Dr. Ravel Benny
Djielon Moutcheu
PRÉSIDENT

Cameroun



Qowiyou Fassassi
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Bénin



Oumou Abdoulaye
*SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
ADJOINTE*

Mali



Syntyche Chendjou
TRÉSORIÈRE

Cameroun



Yannick Guipier
COMPTABLE

Côte d'ivoire



Kouekam Youadjeu
CONTROLEUR DES COMPTES

Cameroun



Mohamed Fofana

CONTROLEUR DES COMPTES

Mali



Yvonne Kangne

CONTROLEUR DES COMPTES

Cameroun



Hodabalo Mouzou

*RESPONSABLE RELATIONS
PUBLIQUES*

Togo



Najifbshine Nanfack

*RESPONSABLE RELATIONS
PUBLIQUES*

Cameroun



Patrick
Nguetchouessi

*SUPPORTS PUBLICITAIRES
ET MÉDIAS*

Cameroun

NOS PARTENAIRES

*Ils nous ont fait confiance,
pourquoi pas vous ?*



CONTACTS :

Le secrétariat général

Tél :

+237693275340

+33 (0) 7 52 32 96 36

societeinternationalededroit@gmail.com

...

www.societe-internationale-de-droit.com



LA SID